ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
La Française AM
PARIS - 75006
128, bd Raspail

DATE
19/03/2019

LIEU
128, bd Raspail
PARIS 75006

PARTICIPATION
500 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Séminaire

4ième et 5ième Directives, comment se conformer au dispositif LAB-FT

La 4éme directive publié en juin 2015 et transposée en droit interne par l'ordonnance 1635 du 1er décembre 2016 a fait l'objet de règles d'application en 2018 qui viennent parachever la règlementation applicable : élargissement de la notion de Personnes Politiquement Exposées, nouvelles mesures de gel des avoirs, rôle de Tracfin. Ces règles ont été suivies de près par la 5éme directive, publiée en juin 2018, qui vient étendre leur champ d'application notamment aux acteurs du domaine des crypto-actifs.

Les règles sont de plus en plus strictes, cependant plusieurs affaires de blanchiment se sont succédé dans le secteur bancaire européen en 2018, et les manquements relatifs aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ont entrainé de lourdes sanctions.

Quels enseignements peut-on tirer de ces failles, quel est aujourd'hui le cadre règlementaire pour l'évaluation et le suivi de ces risques, que ce soit pour les produits et services, les clients ou les zones géographiques, quels sont les contrôles à réaliser, les politique de formation des collaborateurs à mettre en place ?

Ce séminaire dressera un panorama complet de la régulation existante et à venir pour les différentes activités du secteur financier, avec une intervention du Trésor, des avocats de EY et du régulateur, de professionnels de la banque, de l'assurance et de la gestion, ainsi qu'une présentation de solutions technologiques pour adapter les systèmes LAB-FT.

Public visé

- Banques, Assurances, Sociétés de gestion
- Directions de la conformité, RCCI / RCSI
- Directions des risques
- Directions juridiques
- Directions opérationnelles
- Régulateurs
- Avocats et sociétés de conseil

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Consolider sa connaissance des règles issues des 4éme et 5èmedirectives
- Appréhender les risques de non- conformité LAB-FT
- Bénéficier des retours d'expérience de l'industrie financière
- Partager les bonnes pratiques en matière de lutte anti-blanchiment

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

PROGRAMME

8h30	**Introduction**
8h45	**Pourquoi une 5ème directive, genèse et transposition**
9h10	**De la 4éme à la 5ème directive, nouvelles obligations juridiques, nouveaux moyens d'identification électronique** Intervenants: Jean-Charles GOBEZ (EY Société d'Avocats) / Valérie POZZO DI BORGO (EY)
9h40	**Le rapport de contrôle interne du dispositif LAB-FT, contenu et obligations** Intervenants: Soazic ROUAULT (ACPR)
10h05	**Assureurs, intermédiaires d'assurance : un éclairage pratique sur les obligations en matière de LAB-FT** Intervenants: Alain CURTET (Barreau de Paris)
10h30	**Pause**
10h45	**L'implementation du dispositif au sein d'une société de gestion, retour d'expérience** Intervenants: Aude FLAMENT (AXA IM)
11h10	**Banque digitale, les points d'attention de la conformité** Intervenants: Jérôme LEROUGE (Fortuneo)
11h35	**Gestion des alertes LAB-FT : une mise en œuvre opérationnelle représentant un vrai défi** Intervenants: Ulf CLERWALL (Aurexia) / Anaïs RICHEZ KERBRAT (Aurexia)
12h05	**Le KYC automatisé au service de la prévention des risques LAB-FT** Intervenants: William BADER (Vialink)
12h30	**Questions / Réponses / Conclusion**